

## Postulat

# Densification : qu'en pense la population ?

Madame la Présidente du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**La densification est un enjeu essentiel.** Au-delà des questions d'aménagement du territoire, déjà d'une rare complexité, les impacts de la densification touchent de plein fouet un grand nombre de thématiques : scolarité, circulation routière, infrastructures, fiscalité, sécurité, services publics, énergie, sport, culture ; la liste est longue. En outre, elle influence l'identité de la commune, le sentiment d'appartenance de ses habitants, ainsi que la structure de son territoire.

**Qu'en pensent les habitants ?** Se reconnaissent-ils dans ce territoire ? Force est de constater que depuis les 15 dernières années, un peu partout, l'écrasante majorité des projets de plans d'affectation localisés qui prévoyaient une densification ont été rejetés par les électeurs dans le cadre d'une procédure référendaire, bien souvent par un score sans appel.

Pour tenter d'anticiper ou de désamorcer ce genre de plébiscites, les autorités ont désormais recours à des ateliers participatifs. Ces derniers peinent bien souvent à susciter l'enthousiasme d'une part et à se révéler être un échantillon réellement représentatif d'autre part. Il semblerait dès lors que **seule la voie du suffrage universel** permette de trancher avec clarté les questions de fond, les enjeux existentiels et les choix de destinées d'une population, quelle qu'elle soit.

La densification est une question trop importante pour la laisser aux mains des seuls urbanistes et planificateurs. Lorsqu'il s'agit du **destin d'une commune**, le peuple doit se prononcer, comme il a l'habitude de le faire dans notre pays : avec prudence, bon sens, parfois audace et surtout au terme d'un débat public raisonnable et serein. Sur cette question et avec l'Agglomération Rivelac en toile de fond, Villeneuve se situe à la croisée des chemins ; le moment est opportun pour consulter démocratiquement le souverain.

Dès lors, le groupe UDC, en déposant le présent postulat, invite la Municipalité à étudier l'opportunité :

1. **d'organiser un référendum** thématique sur la question de la densification ;
2. **de recueillir les données prospectives**, notamment financières et urbanistiques, des différents scénarii de densification, afin de permettre une libre formation de l'opinion en toute connaissance de cause ;
3. **d'élaborer avec soin la question qui serait soumise au vote des électeurs**, ainsi que le document d'information qui serait joint au matériel de vote.

Au nom du groupe UDC :  
28 octobre 2024



Dylan Karlen